

La liberté

Définition : état de ce qui ne subit pas de contrainte. La liberté peut être individuelle ou collective.

Types de libertés :

Liberté civile : droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi.

Liberté politique : droit pour les citoyens d'un pays de se doter de lois directement ou par le choix de leurs députés ou représentants.

Liberté de circulation : tout individu peut aller où il désire, voyager dans des pays étrangers, choisir librement son domicile.

Liberté de pensée et d'expression : chaque individu a le droit de penser et s'exprimer comme il le désire dans la mesure où il ne trouble pas l'ordre public. La presse et les médias en général ont le droit de publier ce qu'ils veulent dans la mesure où ils ne disent de mal (calomnie, diffamation) de personne, où ils laissent ouvert un droit de réponse aux gens ou aux institutions qu'ils attaquent.

Liberté religieuse : chaque individu a le droit de choisir la religion qui lui plaît.

Quelques informations :

Déclaration des Droits de l'Homme et Citoyen

- du 26 août 1789

art. 1^{er}. Les hommes naissent libres et égaux en droits.

art. 4 : La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui.

art. 9 : Tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de lui doit être sévèrement réprimé par la loi.

- du 24 juin 1793

art. 6 : La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui (...). Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.

art. 9 : La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent.

Déclaration universelle des Droits de l'Homme :

adoptée à Paris, le 10 décembre 1948 :

art. 1.3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

art. 1.4 : Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude : l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

art. 1.5 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

art. 1.18 : Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

art. 1.19 : Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Sujet d'écriture : Aujourd'hui encore des personnes sont injustement emprisonnées pour leurs opinions, leurs écrits... Faites part de vos réflexions personnelles à ce sujet, en vous appuyant sur des exemples concrets.

Plan

Introduction

- Rappel de la situation énoncée par le sujet.
- La liberté d'expression est une des libertés fondamentales de l'être humain.
- Annonce du développement en trois parties.

Développement

- 1^{ère} partie : la lutte pour la liberté est le fruit d'une longue histoire.
- 2^{ème} partie : la liberté d'expression est contrôlée dans de nombreux pays.
- 3^{ème} partie : que faire pour garantir la liberté d'expression ?

Conclusion

- La liberté d'expression est au cœur d'un système démocratique cohérent.

Introduction

« *La liberté*, a écrit Gandhi, le libérateur de l'Inde, *doit se chercher entre les murs d'une prison.* » Sans doute est-ce à cette dure réalité que se heurtent aujourd'hui encore de nombreux champions de la liberté. N'est-il pas cependant inadmissible d'être emprisonné parce qu'on a développé des opinions contraires à celles des autres, parce qu'on a osé publier un livre opposé à l'opinion admise ?

Tant d'êtres humains dans le monde entier se sont exposés à un châtement terrible, la privation de leur liberté, pour avoir voulu aider leurs concitoyens, pour avoir osé écrire et dire qu'un jour l'oppression des plus faibles par les plus forts devrait cesser, qu'un jour enfin, dans leur pays la liberté de s'exprimer librement serait reconnue officiellement !

Le monde malheureusement ne tourne pas toujours harmonieusement. Le constat sur ce point est dramatique. Pour quelle raison ? Comment, nous qui avons la chance de vivre dans un pays de liberté, pouvons-nous aider ceux qui sont privés de ce droit essentiel qu'est la liberté ?

Développement

« 1^{ère} partie : la liberté d'expression est un droit fondamental »

Qu'est-ce donc la liberté ? La possibilité pour chacun de faire ce qu'il désire dans la mesure où il ne gêne personne. La Révolution française, par exemple, a énoncé des principes qui ont guidé le monde démocratique par la suite. En effet, dans la *Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen* de 1789, on peut lire les premiers articles : « *Les hommes naissent libres et égaux en droits* », « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* ». Ces principes ont été repris et élargis plus récemment dans la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, adopté à Paris, le 10 décembre 1948, où on lit : « *Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude : l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes* », « *Toute personne a le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion* », « *Toute personne a droit à la liberté d'opinion et d'expression* ».

Que ces idées sont donc généreuses et sensées ! Mais que de gens dans le monde entier ont péri pour qu'elles triomphent ! L'histoire nous le rappelle : on a tué près de 800 000 personnes durant la Révolution française, sans se préoccuper toujours d'assurer aux suppliciés un procès juste. Or, parmi eux, que de partisans de la liberté d'expression ont été mis à mort ! Que d'assassinats s'est-on permis de commettre au nom de la défense de la liberté ! Les derniers mots d'une grande révolutionnaire, Mme Roland, sont clairs sur ce point : « *Ô liberté, que de crimes on commet en ton nom !* »

Sans aller chercher nos exemples si loin, plus près de nous, avant 1989, date de la chute du mur de Berlin, en Allemagne, la censure sévissait dans les anciens pays de l'Est (Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, URSS) : les journaux circulaient « sous le manteau », on écoutait la « Voix de l'Amérique » dans les maisons, toutes fenêtres fermées. Même l'art était prisonnier : la musique, la peinture, le cinéma, la sculpture, reflétaient les idées des puissants et étaient utilisés à des fins de propagande. Où était alors la liberté de ces artistes ? L'art, pour exister, n'a-t-il pas besoin d'un climat de liberté totale ?

« Transition »

Toute l'histoire du monde depuis deux siècles ne pourrait-elle pas se résumer par l'affrontement de deux camps : celui qui veut vivre en liberté et celui qui tire son pouvoir de l'enfermement des autres ?

« 2^{ème} partie : la liberté d'expression est contrôlée dans de nombreux pays »

Le tableau est en effet terrible. Nous qui vivons dans des pays démocratique où la liberté d'expression est jalousement préservée, nous faisons partie des privilégiés. Le monde est bien trop souvent une prison pour quiconque désire parler librement.

Il y a peu de temps, à la télévision, nous avons vu une journaliste algérienne d'un rare courage, Malika, qui devait se déguiser pour parvenir dans les locaux de son journal, au cœur d'Alger, sans être assassinée par les intégristes islamiques. Son seul crime : faire des reportages, donner la parole à ceux qui ne pensent pas que la religion soit la solution à tous les problèmes économiques, à celles qui contestent certains choix de leur pays.

Les statistiques l'indiquent clairement : la vérité publiée est un danger pour qui ose briser la loi du silence. En 1994, 142 journalistes ont été tués en prison dans l'exercice de leurs fonctions. Des écrivains, en Iran ou en Birmanie par exemple, ont été mis au ban de leur société, jetés en prison, condamnés à mort ou enfermés, pour avoir osé parler.

Amnesty International, un organisme qui défend les Droits de l'Homme dans le monde, a mené une enquête sur ce sujet brûlant. Ses révélations sont accablantes : on a emprisonné 100 000 personnes à cause de leurs opinions dans plus de 50 pays, sans jugement préalable. Et plus de 100 pays continuent malgré les pressions internationales à pratiquer la torture de ses détenus. L'esclavage enfin n'est pas mort. Le dernier contestataire chinois, condamné pour ses opinions politiques le 14 décembre 1995, devra-t-il lui aussi purger comme un esclave ses quatorze années de détention dans un camp de travail ?

« Transition »

Le monde civilisé est en péril s'il accepte de voir malmener à ce point la liberté d'expression de l'homme. Comment faire pour éviter un danger aussi grave ?

« 3^{ème} partie : que faire pour garantir la liberté d'expression ? »

À vrai dire, au niveau des élèves que nous sommes, il y a peu à faire sinon s'instruire, lire la presse, regarder les reportages à la télévision, croiser ses sources pour former son jugement. En effet, avant d'œuvrer à la sauvegarde de cette liberté fondamentale, il faut bien connaître le monde, ses systèmes politiques, ses habitants. Ce qui est liberté pour les uns ne l'est pas pour les autres. Ainsi, pouvoir tout dire sur les relations sexuelles entre adolescents n'est pas possible dans certains pays où la morale est différente de la nôtre. Il ne faut pas confondre liberté d'expression et intolérance.

Une fois cette différence reconnue, on doit autant qu'on le peut dénoncer tout ce qui entrave la liberté d'expression. Ce qui se passe dans de nombreux pays où la dictature et l'ignorance règnent, peut arriver un jour chez nous si nous n'y prenons garde. Nous n'avons pas le droit de jouer le rôle de l'autruche qui, au premier danger, plonge sa tête dans le sable ou sous ses plumes pour ne pas voir.

Combien le sort des pays occupés pendant la dernière Guerre mondiale aurait été différent si les gens avaient accepté de voir ce qui se passait dans les camps de concentration, installés parfois à côté de chez eux, et avaient refusé de lire les journaux de propagande que l'occupant permettait d'éditer !

De nos jours, la situation est certes différente mais les formes de la censure ont évolué elles aussi : les médias ne nous montrent que ce qu'ils veulent bien sélectionner à travers la masse d'informations qui leur arrive. L'expression est-elle libre lorsqu'il faut appartenir à un parti politique pour être publié dans tel type de presse ? Sous une apparence de liberté, qui a le droit de parler ? Voilà peut-être le nouveau débat que nos pays, défenseurs historiques de la liberté d'expression, devraient s'engager.

Conclusion

À l'évidence, la liberté d'expression est en danger dans notre monde moderne. Et même dans nos démocraties où elle constitue un droit fondamental, elle est souvent ignorée. En fait, pour s'assurer de son efficacité, il faut être vigilant et veiller au respect de toutes les autres libertés.

Que serait en effet la liberté d'expression sans les libertés de circulation, d'action ou les libertés religieuses ? La liberté est un bien qui ne se divise pas. Elle est faite de tolérance et respect humains. Elle oblige à un oubli de son intérêt égoïste et conduit à une discipline : pour écouter les autres, il faut d'abord apprendre à se taire, un principe trop souvent négligé.